

DECLARATION D'OUVERTURE DE CHANTIER

Dès l'ouverture de chantier la présente déclaration établie en 3 exemplaires par le bénéficiaire du permis de construire doit être :
 - soit **DEPOSEE** contre décharge à la mairie de la commune où la construction est entreprise
 - soit **ENVOYEE** au Maire par pli recommandé avec demande d'avis de réception postal
EN CAS D'OPERATION DIVISEE EN TRANCHES, CHAQUE TRANCHE FERA L'OBJET D'UNE DECLARATION D'OUVERTURE DE CHANTIER

Bénéficiaire : Demeurant à :	Mme SCIORE FRÉDÉRIQUE APOGÉES A1 2 BIS, BOULEVARD DE MONTRÉAL 06200 NICE	PERMIS DE CONSTRUIRE N° PC4609405JA006
Représenté par : Nature des travaux : Adresse des travaux :	construction d'une maison d'habitation "Place du Sol" ESPEDAILLAC	Surf. hors-oeuvre brute : 340 m ² Surf. hors-oeuvre nette : 166 m ² Destinations : Logement

JE DECLARE LE CHANTIER OUVERT DEPUIS LE :

Jour	Mois	Année
25	8	2008

POUR :

<input checked="" type="checkbox"/> LA TOTALITE DES TRAVAUX <i>qui ont fait l'objet du permis de construire dont les références sont rappelées ci-dessus</i>		<input type="checkbox"/> UNE TRANCHE DES TRAVAUX <i>qui ont fait l'objet du permis de construire dont les références sont rappelées ci-dessus</i> CONTENU DE LA TRANCHE COMMENCEE	
EN CAS DE CONSTRUCTION DE _____ D'UNE _____		NOMBRE DE LOGEMENTS COMMENCES : _____ LOCAUX NON DESTINES A L'HABITATION _____ SURFACE HOR S-OEUVRE NETTE: _____ M ²	
PLUSIEURS LOGEMENTS <i>indiquer le nombre de logements par type de financement</i>	MAISON INDIVIDUELLE <i>cocher simplement la case correspondante</i>	NATURE DU FINANCEMENT	INDICHER CI-DESSOUS LE NOMBRE DE LOGEMENTS COMMENCES <i>par type de financement</i>
		PLA	
		PAP	
		PLI	
		PRET CONVENTIONNE (P.C.)	
		AUTRE FINANCEMENT	
		SANS FINANCEMENT	

Le 25-8-2008
 Signature du bénéficiaire :

Seiry

ATTENTION . Outre qu'il comporte des risques liés à un accident ou une malfaçon toujours possible, le recours à un travailleur non déclaré, est passible des sanctions prévues par les articles L 362-3 et R 362-3 du Code du Travail.
 - ASSURANCE DOMMAGES-OUVRAGES : Elle doit être souscrite par le maître d'ouvrage de travaux de bâtiment avant l'ouverture du chantier, dans les conditions prévues par les articles L.242-1 et suivants du code des assurances.

DANS LE DELAI DE 90 JOURS à compter du moment où les locaux sont utilisables, même s'il reste encore des travaux à réaliser, le propriétaire doit adresser une déclaration par local (maison individuelle, appartement, local commercial, etc.) au bureau du cadastre ou au centre des impôts fonciers (consulter ces services). Cette déclaration ne concerne pas les bâtiments agricoles. Elle permet de bénéficier de l'exonération temporaire de la taxe foncière de 2, 10 ou 15 ans. Si le propriétaire n'effectue pas cette déclaration, il perdra le bénéfice de cette exonération.

CADRE RESERVE AU MAIRE

TRANSMIS A : Monsieur le Préfet (DDE) ;
 Monsieur le Président de l'EPCI (établissement public de coopération intercommunale) le cas échéant
 Monsieur le Président du S.A.N. (syndicat agglomération nouvelle) le cas échéant

OBSERVATIONS :
 Le : 02/09/2008 . Signature du Maire : *J. GORSE.*

REÇU LE 28/08/2008
REPONDU LE

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique aux réponses faites à ce formulaire par les personnes physiques. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès de la mairie ou de la direction départementale de l'Équipement. Ces données pourront être transmises aux différents services ayant à connaître des déclarations d'ouverture de chantier.



Demande de permis de construire pour une maison individuelle ou ses annexes par un particulier pour lui-même

(Article R 421-1-1 du Code de l'urbanisme)

Vous pouvez utiliser ce formulaire si :

- Vous construisez une maison individuelle ou ses annexes.
- Vous agrandissez une maison individuelle ou ses annexes.
- Vous aménagez pour l'habitation tout ou partie d'une construction existante.

cadre réservé à la mairie du lieu de construction

P C 0 4 6 0 9 4 0 5 J A 0 0 6
Dpt Commune Année N° de dossier

La présente demande a été reçue à la mairie

Le Maire, *J. Loret*

le 29 06 2005 J. LORET.
Cachet de la mairie et signature du receveur



1 - Identité du (ou des) demandeur(s) indiquez vos nom(s) et prénom(s) et adresse(s) complète(s)

Frédérique NIOLE, EUGÉNIE WERTS, D. DE MOURDES SCIORE
Apogées A1
2 bis Boulevard de MONTRÉAL
06200 NICE

Vu pour être annexé à mon avis

du 19 AOÛT 2005



Informations facultatives : téléphone, télécopie, adresse électronique...

tel. 04-93-71-21-99 - Portable - 06-61-41-2758
email: frederique.sciore@ciscali.fr

2 - Terrain le terrain est constitué de l'ensemble des parcelles cadastrales d'un seul tenant appartenant à un même propriétaire

2.1 - Sa localisation (adresse complète)

place du sol
chemin rural de "place du sol à Grèzes"
46320 ESPÉDAILLAC
Code postal Commune

2.2 - Sa superficie totale (exprimée en m²) 3490 m²

2.3 - Ses références cadastrales, section(s) et numéro(s) (si vous les ignorez, contactez la mairie)

B 416 - B 417 - B 418

2.4 - Sa situation juridique **⚠ Important** : ces informations sont facultatives mais il est dans votre intérêt de les fournir pour préciser vos droits à construire sur le terrain et permettre le calcul des impositions prévues par le Code de l'urbanisme

- 2.4.1 Un certificat d'urbanisme a-t-il été délivré pour ce terrain ? Oui Non Je ne sais pas
si oui, précisez le numéro du certificat 4609403JL004 et sa date 15 07 2004
- 2.4.2 - Le terrain est-il situé dans un lotissement ? Oui Non Je ne sais pas
- 2.4.3 - Le terrain est-il situé dans une zone d'aménagement concerté (Z.A.C.) ? Oui Non Je ne sais pas
- 2.4.4 - Le terrain fait-il partie d'un remembrement urbain (association foncière urbaine autorisée) ? Oui Non Je ne sais pas

Si vous connaissez un nom, une date d'autorisation ou de décision et un numéro, indiquez-les :

3 - Conception du projet

Avez-vous eu recours à un(e) architecte ?

Oui Non

Le recours à un(e) architecte est obligatoire si la Surface Hors Oeuvre Nette (SHON) de votre construction, après travaux, est supérieure à 170 m².

Cachet de l'architecte

Signature de l'architecte



Demande de permis de construire pour une maison individuelle ou ses annexes par un particulier pour lui-même

(Article R 421-1-1 du Code de l'urbanisme)

Vous pouvez utiliser ce formulaire si :

- Vous construisez une maison individuelle ou ses annexes.
- Vous agrandissez une maison individuelle ou ses annexes.
- Vous aménagez pour l'habitation tout ou partie d'une construction existante.

cadre réservé à la mairie du lieu de construction

P C 0 4 6 0 9 4 0 5 J A 0 0 6

Dpt Commune Année N° de dossier

La présente demande a été reçue à la mairie

Le Maire, *J. Loret*

le 29 06 2005 Cachet de la mairie et signature du receveur



1 - Identité du (ou des) demandeur(s) indiquez vos nom(s) et prénom(s) et adresse(s) complète(s)

Frédérique NIOLE, EUGÉNIE WERTS, D. D. E. SCIORE
Apogées A1
2 bis Boulevard de MONTRÉAL
06200 NICE

Vu pour être annexé à mon avis
du 19 AOÛT 2005

ARRIVÉ LE:
13. JUIL 2005
DIVISION DE L'ÉQUIPEMENT
LACAPELLE MARVAL

Informations facultatives : téléphone, télécopie, adresse électronique...

tel. 04-93-71-21-99 - Portaste - 06-67-41-2758
email: frederique.sciore@ciscali.fr

2 - Terrain le terrain est constitué de l'ensemble des parcelles cadastrales d'un seul tenant appartenant à un même propriétaire

2.1 - Sa localisation (adresse complète)

place du sol
chemin rural de "place du sol à Grèzes"
46320 ESPÉDAILLAC

Code postal Commune

2.2 - Sa superficie totale (exprimée en m²) 3490 m²

2.3 - Ses références cadastrales, section(s) et numéro(s) (si vous les ignorez, contactez la mairie)

B 416 - B 417 - B 418

2.4 - Sa situation juridique **⚠ Important** : ces informations sont facultatives mais il est dans votre intérêt de les fournir pour préciser vos droits à construire sur le terrain et permettre le calcul des impositions prévues par le Code de l'urbanisme

- 2.4.1 Un certificat d'urbanisme a-t-il été délivré pour ce terrain ? Oui Non Je ne sais pas
si oui, précisez le numéro du certificat 4609403JL004 et sa date 15 07 2004
- 2.4.2 - Le terrain est-il situé dans un lotissement ? Oui Non Je ne sais pas
- 2.4.3 - Le terrain est-il situé dans une zone d'aménagement concerté (Z.A.C.) ? Oui Non Je ne sais pas
- 2.4.4 - Le terrain fait-il partie d'un remembrement urbain (association foncière urbaine autorisée) ? Oui Non Je ne sais pas

Si vous connaissez un nom, une date d'autorisation ou de décision et un numéro, indiquez-les :

3 - Conception du projet

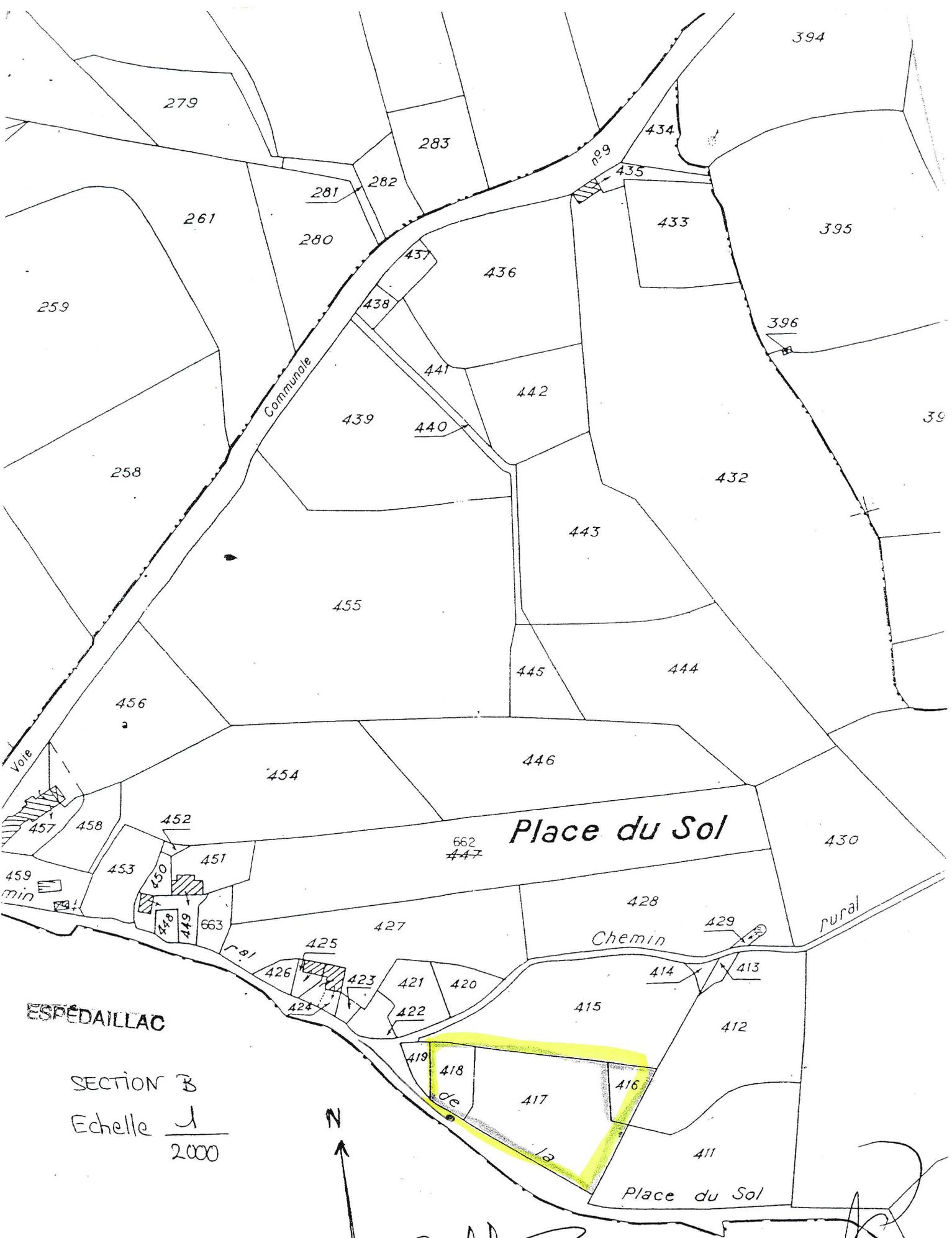
Avez-vous eu recours à un(e) architecte ?

Oui Non

Le recours à un(e) architecte est obligatoire si la Surface Hors Oeuvre Nette (SHON) de votre construction, après travaux, est supérieure à 170 m².

Cachet de l'architecte

Signature de l'architecte



ESPÉDAILLAC

SECTION B

Echelle $\frac{1}{2000}$

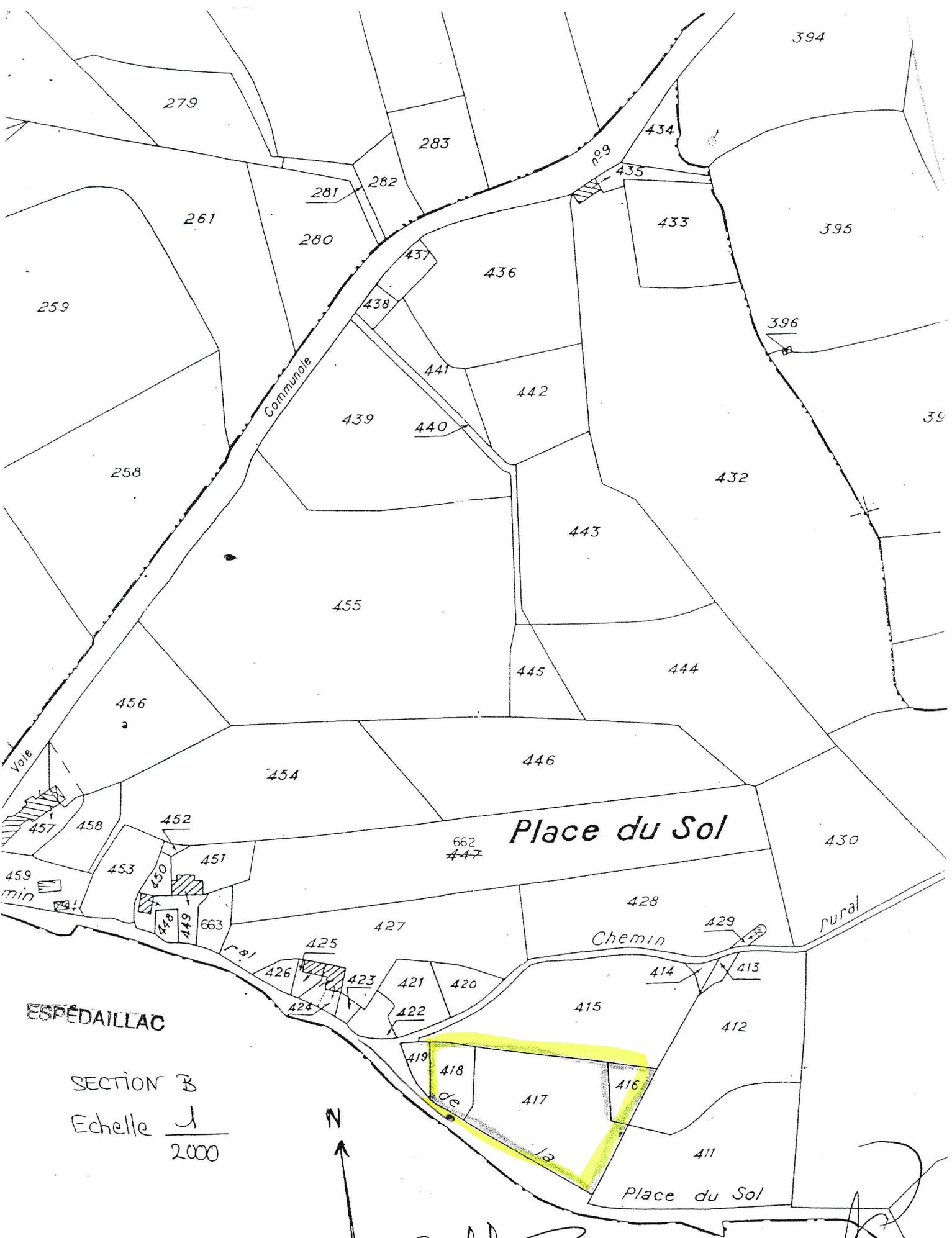


Feuille

G. Gaudet

Sera

H. Say



ESPÉDAILLAC

SECTION B

Echelle $\frac{1}{2000}$

Feuille

G. Gaudet

Sera

H. Say